

actuelle auront beaucoup à apprendre au cours de la présente session, et je puis leur garantir qu'ils m'entendront souvent, sur cette question et sur bien d'autres. Il m'est indifférent que des députés conservateurs soient heureux de me voir reprendre mon siège. Le jour où les députés conservateurs seront heureux de m'entendre parler, j'aurai l'impression de faillir à ma mission.

L'habitation a des répercussions sociales. On affirme que lorsque la pauvreté entre dans une maison l'amour en est chassé. Donc, tous ceux d'entre nous qui se préoccupent du bien-être social du peuple canadien seront heureux d'accueillir cette initiative visant à augmenter le nombre de foyers.

**L'hon. M. Green:** Monsieur le président, j'aimerais remercier l'honorable représentant de Laurier et l'honorable représentant de Burnaby-Coquitlam du ton modéré de leurs observations et des idées qu'ils ont soumises. Nous les examinerons très attentivement. Je crois que la Société centrale d'hypothèques et de logement déploie de louables efforts pour se tenir au courant de l'évolution de la construction d'habitations, et l'on recueille toujours des idées utiles dans un débat de cette nature.

J'ai été un peu surpris du manque de logique ou de bon sens d'une partie des observations de mon vieil ami l'honorable représentant de Laurier. Il a commencé par me reprocher vertement de faire consentir tous les prêts par le gouvernement. Il a dit que nous devrions laisser aux institutions privées l'initiative de faire les prêts, que nous allons trop loin, que nous engageons trop le gouvernement dans ce domaine. Puis, oubliant ce qu'il avait dit au début de son discours, il a déclaré que nous devrions baisser le taux d'intérêt, que nous exigeons trop, qu'il y a eu une baisse générale des taux d'intérêt et que nous devrions par conséquent baisser le taux d'intérêt sur l'habitation.

L'honorable député ne peut avoir raison dans les deux cas. S'il veut que les institutions de prêt affectent plus de fonds à la construction d'habitations, le meilleur moyen de ne pas y parvenir c'est d'abaisser le taux d'intérêt car, lorsque les institutions de prêt peuvent obtenir un intérêt plus élevé ailleurs, elles ont tendance à affecter leurs fonds à d'autres fins que la construction d'habitations. En y réfléchissant, l'honorable député le reconnaîtra, j'en suis sûr. Si nous annonçons ce soir l'abaissement du taux d'intérêt à l'égard des prêts relevant de la loi nationale sur l'habitation, il serait plus difficile d'obtenir des hypothèques des institutions de prêt. De fait, le taux actuel est loin d'atteindre le maximum prévu par la loi et ce serait rendre

un mauvais service à la population que d'annoncer une diminution, comme le voudrait l'honorable député de Laurier.

L'honorable député a ensuite demandé quelles seraient, à mon avis, les répercussions de cette somme de 350 millions sur le marché monétaire. Ni lui ni moi ne sommes des spécialistes de la finance. Je ne prétends pas pouvoir prédire quelles en seront les répercussions sur le marché mais je suis sûr que cette somme facilitera aux jeunes Canadiens l'acquisition d'habitations. Nous n'avons plus aucun doute sur les résultats des restrictions au crédit mises en vigueur par l'ancien gouvernement. Nous savons quelles en ont été les répercussions sur l'habitation et sur la disponibilité de fonds en vue de la construction de maisons.

L'honorable député de Laurier est d'avis que nous devrions nous occuper de la suppression des taudis et du réaménagement. Je n'ai pas traité cette question car elle ne se rattache pas à l'article pertinent de la loi nationale sur l'habitation. Ces projets de réaménagement sont entrepris conjointement par les autorités fédérales, provinciales et municipales. Les sommes fournies ne se rattachent pas à l'article en cause, de sorte que l'étude de cette question est étrangère au débat de ce soir.

L'honorable député a donné lecture d'une partie du programme adopté par le malheureux congrès de janvier dernier. Le fait est que nous nous intéressons de près aux projets de réaménagement et que nous faisons de notre mieux pour prêter notre concours. Ainsi, l'un de ces projets est en cours à Halifax et, le mois dernier, j'ai signé l'accord au nom du gouvernement fédéral. Nous poursuivons également le projet Jeanne-Mance à Montréal. Des négociations sont aussi en cours à propos d'un plan de rajeunissement urbain dans la cité de Windsor.

**L'hon. M. Martin:** Tant mieux.

**L'hon. M. Green:** Je n'ai pas saisi. J'imagine que le député d'Essex-Est ne s'est pas plaint cette fois-ci. J'espère qu'un projet sera bientôt lancé à Vancouver. De fait, j'espère qu'on en lancera un petit à Trail, dans la circonscription de mon vieil ami le député de Kootenay-Ouest. Quand une ville prend l'initiative et manifeste l'intention de remettre un secteur en valeur, nous acquittons les trois quarts des frais de recherches en vue de la remise en valeur, la moitié du coût d'achat du terrain et les trois quarts de ce que coûteront les logements destinés aux habitants qui ont dû quitter le quartier des taudis. Ces programmes de remise en valeur nous intéressent beaucoup.

Le député de Burnaby-Coquitlam a exprimé la crainte que ces modestes maisons de-